

Intégration des secours, du relèvement et du développement

Introduction

L'expérience pratique des Sociétés nationales, étayée par la recherche, porte à croire que les secours doivent tenir compte des répercussions à long terme de l'aide d'urgence sur le relèvement, la reprise et le développement. Par ailleurs, les risques de catastrophe doivent être identifiés dans la planification du développement. Ne pas adopter ces approches complémentaires, c'est se priver de possibilités de réduire ou d'atténuer les effets des catastrophes sur les communautés et de renforcer les capacités de préparation des Sociétés nationales aux catastrophes. Un programme d'aide qui rétablit l'état d'avant la catastrophe risque involontairement de perpétuer la vulnérabilité. Il est manifestement nécessaire de chercher les moyens d'intégrer secours, relèvement et développement.

La Fédération internationale est un important acteur sur la scène de l'intervention en cas de catastrophe et du relèvement après les catastrophes naturelles. Elle participe aussi fréquemment au relèvement ou à la reprise à la suite d'un conflit armé. Chaque type de catastrophe, qu'il s'agisse de sécheresses, d'inondations, de tremblements de terre, de troubles civils, d'accidents industriels ou d'autres catastrophes, offre des possibilités différentes de lier et d'intégrer l'intervention, le relèvement et le développement. L'interaction des secours, du relèvement et du développement appelle une analyse de l'ensemble du contexte politique, social et économique. Dans les crises structurelles, par exemple, l'intervention engagée pour répondre aux besoins immédiats doit prendre en compte le risque qu'elle court de créer des distorsions sociales et économiques. Lors d'une catastrophe qui se prolonge, il peut être nécessaire de rendre aux ménages et aux communautés leurs moyens d'existence dès la période d'urgence. Les causes profondes doivent être recensées et mises en évidence. Pour que les besoins soient satisfaits, à la fois à court terme et à plus long terme, il importe surtout d'épauler la Société nationale et de lui donner les moyens de travailler auprès des communautés vulnérables.

Objet

La présente politique enrichit le cadre directif dont dispose actuellement la Fédération internationale sur les secours, le relèvement, la préparation aux catastrophes et le développement, ainsi que les diverses politiques sectorielles. Elle définit les raisons pour lesquelles ces diverses politiques doivent être liées ou intégrées et s'applique aux activités menées aux niveaux locaux, nationaux, régionale et internationale. Elle vise à rendre plus efficace l'action de la Fédération internationale dans son ensemble dans le but ultime de réduire la vulnérabilité.

Énoncé

La Fédération internationale et chaque Société nationale doivent :

- **Changer les attitudes sectorielles qui consistent à traiter les secours et le développement comme des activités séparées.** Les secours doivent toujours avoir en vue les besoins à moyen terme et à long terme des bénéficiaires et s'efforcer de renforcer les capacités des communautés dans les zones sujettes aux catastrophes. Ils devraient jeter les bases nécessaires au rétablissement des moyens d'existence et le faire de telle manière que ceux-ci apparaissent désormais comme plus résistants aux chocs.
- **Souligner que la planification et la programmation intégrées** des activités et des services de secours, de relèvement et de développement exigent une consultation étroite avec la population touchée au niveau communautaire et avec les autres prestataires de services. C'est essentiellement aux sections de la Société nationale qu'il incombe de faciliter ce processus.
- **Se servir des secours pour accroître les capacités locales.** Recenser et mettre à profit les mécanismes de survie, utiliser le matériel et les ressources locaux et prendre des mesures qui permettent aux populations

de recouvrer leurs moyens d'existence et revitalisent l'économie locale. Il est nécessaire d'adapter la programmation au contexte socio-économique, culturel et environnemental et de comprendre les besoins spécifiques aux hommes et aux femmes. Appliquer des méthodes participatives dans l'évaluation et la programmation.

- **Veiller à ce que les secours n'attisent pas involontairement les tensions ou les conflits** à l'intérieur des communautés et entre elles. Dans les situations instables et d'après-conflit, concevoir des programmes qui fassent fond sur des besoins communs et des convictions partagées et facilitent ainsi la coopération et la réconciliation.
- **Incorporer des indicateurs de reprise dans les opérations de secours** pour permettre de passer en douceur, au moment opportun, des secours au relèvement.
- **Reconnaître la nécessité pour la Société nationale d'une planification globale de la gestion des catastrophes** qui soit fondée sur une évaluation de la vulnérabilité et des capacités, le recensement des zones les plus sujettes aux catastrophes et un rôle reconnu et clair de la Société nationale dans la gestion générale des catastrophes au niveau national. Une telle planification facilitera la transition des secours au relèvement et au développement et permettra de mieux réduire les risques à l'avenir.
- **Faire des programmes de préparation aux catastrophes un lien essentiel** entre les secours, le relèvement et le développement, qui renforce les capacités des communautés et de la Société nationale à faire face aux catastrophes futures, à réduire la vulnérabilité et, partant, à amplifier les perspectives de développement.
- **Souligner que la Société nationale est l'élément essentiel** pour assurer le lien entre les secours, le relèvement et le développement et que la Fédération internationale devrait s'efforcer de la soutenir dans cette fonction. Les stratégies d'assistance par région et par pays doivent indiquer aux partenaires dans quel sens ils doivent renforcer les capacités des Sociétés nationales pour mener une action cohérente.

- **Contribuer à une coordination plus systématique**, à l'amélioration des méthodes à appliquer dans les évaluations et la planification communes et à l'échange de données et d'informations entre tous les acteurs de la communauté humanitaire internationale.

- **Souligner combien le travail de sensibilisation humanitaire est important** pour s'attaquer aux causes profondes des catastrophes et garantir une meilleure intégration des secours, du relèvement et du développement. S'assurer, au vu des lignes budgétaires financées par les donateurs, que l'importance de ce travail a été comprise.

Responsabilités

Il incombe aux Sociétés nationales et à la Fédération internationale de veiller à ce que toutes les activités et tous les programmes soient réalisés conformément à la présente politique, que tout le personnel et tous les volontaires en comprennent la raison d'être et la teneur et que les partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux concernés en soient suffisamment informés.

Références

La présente politique approuvée par la 13^e session de l'Assemblée générale de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, est fondée sur les textes de référence suivants : Politiques relatives à la préparation aux catastrophes, à l'intervention en cas de catastrophe, au relèvement après une catastrophe, au développement, à la coopération au développement et à l'équité entre les sexes ; Code de conduite lors des opérations de secours en cas de catastrophe, Charte humanitaire Sphère et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes et Accord de Séville.

Pour toute information, veuillez vous adresser à :

**Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Préparation aux catastrophes et interventions**

Case postale 372

CH-1211 Genève 19 – Suisse

Courriel : secretariat@ifrc.org

Site internet : www.ifrc.org